



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## déductions de charges

Question écrite n° 21237

### Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le cas du financement de la complémentaire santé des fonctionnaires de France télécom. Dans le cadre du projet de loi sur la sécurisation de l'emploi, l'accord interprofessionnel prévoit la mise en place d'un contrat obligatoire de prévoyance santé. De ce fait, les fonctionnaires de France télécom seront sans doute bientôt les derniers employés à ne pouvoir bénéficier d'une aide au financement de leur complémentaire santé. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement concernant ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Terrasse](#)

**Circonscription :** Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21237

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 2941